

« ET IL FAUT DÉTRUIRE LA FDE... » *

LE 11 MARS 2021 : MANIFESTER NOTRE « EXINSPÉRATION »

La “réforme” de la formation des enseignants et CPE et des concours que le gouvernement compte mettre en place à la prochaine rentrée va *de facto* entraîner la transformation des *étudiant-es* en contractuel-le-s précaires et sous-payé-es, utilisé-es comme moyens d’enseignement pour 670 € par mois, avant que leurs connaissances et leurs qualifications aient été certifiées par le diplôme de master et l’obtention du concours qu’elles et ils préparent.

Cette “réforme” encourt plusieurs risques qui se cumulent. D’une part, tarir des viviers déjà restreints en multipliant les difficultés pour les étudiant-es en master MEEF, qui devront tout à la fois assurer un service en responsabilité, dans une ou plusieurs classes, valider un master (dont un mémoire) qui réponde à des exigences scientifiques et professionnelles et, *last but not least* se préparer aux épreuves écrites et orales du concours qu’elles et ils sont, pour le ministère, censé-es réussir du premier coup à la fin du M2. D’autre part, sacrifier les élèves, à commencer par les plus fragiles, qui ont droit à des enseignant-es formé-es sur les plans disciplinaire, didactique et professionnel, avec un enseignement public au rabais, dans lequel les savoirs ne sont plus garantis.

La “réforme”, qui s’accompagne d’une diminution des postes ouverts aux concours et de l’absence d’un plan pluriannuel de (pré)recrutements, contribue à créer les conditions de l’extinction progressive des concours comme

modalité de recrutement des enseignant-es dans la Fonction publique. Les futur-es enseignant-es et CPE, qui n’auront plus le statut de fonctionnaire, seront embauché-es localement, soumis-es aux pressions de leur employeur et au licenciement, réduisant ainsi drastiquement les libertés (intellectuelle, pédagogique, syndicale, etc.).

Une telle “réforme”, structurée par une logique comptable, dévalorise les métiers d’enseignant-e et de CPE et réduit en outre l’ensemble des acteurs et des actrices à être des exécutant-es. Il s’agit d’une “réforme” délétère, qu’il faut retirer, pour ouvrir de *réelles* concertations de grande ampleur. Le sort des prochaines générations d’élèves se joue aujourd’hui. Il faut écouter les acteurs et actrices de la formation et agir en conséquence. C’est pourquoi nous appelons à une journée d’action « exINSPÉration » le 11 mars 2021 : photos, banderoles, ramdam numérique, *e tutti quanti*.



FÉVRIER-MARS 2021 | Réalisée sous la responsabilité du collectif FDE du SNESUP-FSU par Michèle Artaud, Vincent Charbonnier, Muriel Coret, Mary David, Michela Gribinski, Marie-France Le Marec, Stéphanie Péraud-Puigsgéur, Pierre Sémidor avec la participation de Claire Pontais (SNEP-FSU).

Nous reproduisons ci-dessous une tribune rédigée à l’initiative d’enseignant-es et de syndicalistes, impliqué-es dans la formation, publiée sur le site web du quotidien *L’Humanité* le 17 février 2021 : <https://colibris.link/CrSOI>. Le texte et ses 1515 signataires sont visibles en ligne sur les sites du SNESUP-FSU : <https://colibris.link/TrPZA> et de SUD-Éducation : <https://colibris.link/WDtYt>

NI PRÉCARISER NI CONFORMER: FORMER LES ENSEIGNANT·ES ET LES CPE EST UN IMPÉRATIF CITOYEN!

Plus de mille acteurs et actrices de la formation s’opposent à la “réforme” de J.-M. Blanquer qui entend appauvrir les contenus des formations, utiliser les étudiant-es comme moyens d’enseignement, minimiser le rôle des formateurs et formatrices, casser les INSPÉ et les équipes qui les font vivre – en rêvant sans doute que des officines privées les remplacent, comme le permet désormais l’article qu’il a imposé dans la loi dite «Pour une école de la confiance».

Le ministère de l’Éducation nationale veut à nouveau réformer la formation des enseignant-es et CPE¹ (FDE) dès la rentrée 2021. Les objectifs qu’il affiche paraissent louables: améliorer et harmoniser les contenus et les modalités de la formation, attirer davantage de candidat-es dans les différents concours de façon à enrayer la crise du recrutement, favoriser l’accès aux métiers de l’enseignement et de l’éducation... Pourtant cette énième “réforme” fait l’unanimité contre elle: depuis deux ans, se sont succédé communiqués, motions, pétitions, lettres ouvertes de composantes universitaires, de sociétés savantes, votes d’opposition dans les instances universitaires ou ministérielles sans que, jamais, le ministère de l’Éducation nationale ni celui de l’Enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation ne s’émeuvent ni ne dévient

de la trajectoire qu’ils sont déterminés à imposer. Pourquoi nous opposons-nous à cette «réforme»?

Une “réforme” qui dégrade les conditions de la formation et va aggraver les difficultés à s’engager dans le métier

«C’est en forgeant qu’on devient forgeron» dit le proverbe. Mais ce n’est pas en plaçant un-e étudiant-e seul-e en responsabilité face à des élèves qu’il ou elle devient, du jour au lendemain et *de facto*, enseignant-e! Durant le confinement, les parents d’élèves ont fait la délicate, et parfois amère expérience qu’enseigner est un métier qualifié, qui exige des compétences. Enseigner ne se résume pas à «gérer une classe» et surveiller la réalisation d’exercices. Il faut maîtriser des

1. Par ce terme, on désigne les enseignant-es et les conseiller-es principaux d’éducation.

* Allusion à la fameuse sentence de Caton l’ancien († ~149 av. J.-C.) qui concluait ses discours en affirmant « *Delenda Carthago* », que Carthage, qui faisait de l’ombre à la puissance de Rome, était à « à détruire ».

connaissances approfondies, savoir concevoir et animer des situations pédagogiques et didactiques qui permettent à tou-tes les élèves d'apprendre, et intégrer cela dans un projet éducatif global porteur de valeurs d'émancipation. C'est tout l'objet d'une formation universitaire et professionnelle des enseignant-es, qui s'emploie à faire construire progressivement les compétences professionnelles, disciplinaires et réflexives nécessaires à des métiers si essentiels, de plus en plus complexes, dont l'enjeu se révèle aujourd'hui *vital*: il s'agit bien de permettre la connaissance, la compréhension et la prise en charge du monde, aujourd'hui et demain. Pour cela, il y a des conditions précises: du temps, une expérience progressive et sécurisée qui rende possible l'expérimentation et son analyse, et des formateurs et des formatrices qualifié-es.

Or que propose la "réforme" que nous condamnons? L'inverse! Les étudiant-es, embauché-es comme contractuel-es, avant même le recrutement par concours et l'obtention du master «métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation» (MEEF), se retrouveront, seul-es en responsabilité d'une ou plusieurs classes, à faire «comme si...».

Est-ce en recrutant des contractuel-les, précaires, rémunéré-es 670 € par mois, que l'on va faire face à la crise de recrutement des enseignant-es? Est-ce en mettant les étudiant-es sans formation préalable un tiers de leur temps devant des élèves qu'on peut se targuer de les aider à préparer dans des conditions acceptables à la fois un master, incluant un mémoire de recherche, et un concours? Est-ce en étant en difficulté devant leurs élèves qu'ils et elles vont prendre confiance dans leurs propres capacités à les faire progresser?

Le recours à l'alternance telle que les textes de cette "réforme" la prévoient, n'est qu'un prétexte grossier pour faire des économies au détriment des étudiant-es et des élèves. Cela ne fait que renforcer la tendance déjà à l'œuvre d'exploiter les étudiant-es pour pallier la carence des moyens en personnels alors qu'il faudrait sécuriser leur parcours avec une entrée dans le métier progressive et sereine.

Une "réforme" qui vise à formater les formations, à l'opposé des enjeux et de la complexité des métiers de l'enseignement

Le ministère annonce des concours plus «professionnels», qui visent à mieux prendre en compte les savoirs et compétences indispensables pour enseigner: comment ne pas s'en réjouir? Les nouvelles épreuves révèlent pourtant de tout autres visées. La multiplication des prescriptions, telles les directives sur les «fondamentaux» (français, mathématiques, connaissance du système éducatif) ou les manuels, guides et normes d'évaluation imposés «d'en haut», fait système avec une formation qui donnera moins de place à la recherche et à la réflexivité. Et pour vérifier que cette posture est bien assimilée, une épreuve orale d'entretien de motivation et de présentation de son profil est insérée dans le concours.

Pourtant, former un citoyen-ne de plein exercice dans un monde de plus en plus complexe exige de développer une grande variété de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être. La hiérarchisation et la mise en concurrence organisée des disciplines entravent les collaborations et le tissage des savoirs nécessaires à une formation et à une expérience scolaire riches, à même de faire réussir tou-tes les élèves.

Une "réforme" qui crée des inégalités et des incohérences

En créant les INSPÉ, le ministère prétendait harmoniser les contenus de la formation et les pratiques des futur-es enseignant-es. La "réforme" manifeste surtout une défiance à l'égard des équipes universitaires, en principe en charge de concevoir et de faire vivre les maquettes des formations dont elles ont la responsabilité. La logique est celle de l'«adaptation locale», selon les moyens disponibles, des directives nationales. Il y aura donc de grandes inégalités entre universités, comme entre académies, selon les ressources attribuées pour construire et mettre en œuvre les maquettes et les stages, voire entre les étudiant-es d'un même INSPÉ selon les sites départementaux, plus ou moins dotés en moyens et en formateurs et formatrices.

L'idée, constamment avancée, d'un *continuum* de formation, de la préprofessionnalisation en licence jusqu'au master, puis se poursuivant par de la formation continue après le concours, est ainsi repoussée aux calendes grecques. Pire, la réforme organise la concurrence entre diverses voies d'accès aux métiers: classes préparatoires au professorat des écoles (nouvelle lubie du ministre, imposée sans réflexion collective) *contre* préprofessionnalisation en licence; master MEEF *contre* master disciplinaire... On voit bien comment, devant ce schéma si peu lisible, les organismes privés pourront fleurir et exploiter le désarroi des candidat-es.

Même traitement inégalitaire des stagiaires, après les concours: certain-es, venant d'un master MEEF, enseigneront directement à temps plein (qu'ils aient déjà une expérience en responsabilité devant élèves ou non), tandis que d'autres seront fonctionnaires stagiaires en alternance à mi-temps. Dans ces conditions, il n'est pas sûr qu'un.e étudiant-e ait intérêt à suivre un master MEEF, alors même qu'il est conçu pour préparer au métier.

Pour une formation universitaire et professionnelle des enseignant-es et CPE

Nous portons une autre vision de l'école et de la formation des enseignant-es, dont l'ambition est de permettre à tous les enfants de comprendre le monde, et pas seulement à une élite toujours plus précocement sélectionnée. Nous refusons de voir formater, d'un même mouvement, les futur-es enseignant-es et leurs élèves, qui sont les citoyen-nes de demain.

Les enseignant-es doivent bénéficier d'une formation progressive et cohérente, qui donne autant d'importance aux savoirs universitaires qu'aux savoirs professionnels, articulant contenus disciplinaires, didactiques, de sciences de l'éducation et des théories d'analyse de l'activité; une formation qui s'appuie sur les savoirs et les expériences des formateurs et formatrices et la grande richesse des recherches.

Ni précariser ni conformer: former des enseignant-es est un impératif citoyen! Nous en appelons donc au retrait de cette mauvaise «réforme» et à l'ouverture de concertations de grande ampleur: le sort des prochaines générations d'élèves se joue dès aujourd'hui. Comme pour le réchauffement climatique, les effets de l'inaction passée et actuelle se font et se feront sentir sur le long terme: il est plus qu'urgent d'écouter les acteurs et actrices de la formation et d'agir en conséquence!